

**ALLOCUTION DE MONSIEUR PIERRE
MAUROY EN OUVERTURE DU
COLLOQUE NATIONAL SUR
L'ENSEIGNEMENT INTEGRE
(LILLE GRAND PALAIS)
Mercredi 29 Septembre 1999**

Mesdames et Messieurs,

Je suis particulièrement heureux de vous accueillir à Lille, et d'ouvrir ce colloque national, organisé par Claude Allègre.

Je le salue et je le remercie d'avoir choisi notre ville, pour évoquer pendant deux jours un sujet aussi important que celui de l'enseignement professionnel, et des enjeux qu'il entend relever aujourd'hui.

J'accueille également avec plaisir Madame Nicole Péry, Secrétaire d'Etat aux Droits des Femmes et à la Formation Professionnelle, et Madame Marylise Lebranchu, Secrétaire d'Etat aux Petites et

Moyennes Entreprises, au Commerce et à l'Artisanat.

Je salue les très nombreux Recteurs d'Académie, Chefs d'Etablissement, Représentants d'Associations de Parents d'Elèves, d'Entreprises, d'Organisations Patronales et Salariales, et de Collectivités Publiques, qui vont assister à ces débats, et s'exprimeront lors des ateliers et des tables rondes.

J'adresse un salut particulier à Monsieur le Recteur Jean-Claude Fortier, Recteur de l'Académie de Lille, dont les services ont contribué à la réussite de cette importante manifestations.

Je suis d'autant plus heureux d'ouvrir ce colloque que, certains d'entre vous le savent, je suis moi-même issu de l'enseignement professionnel.

J'ai pu mesurer, dans mes responsabilités de Secrétaire Général du

multipolaire, où l'adaptation professionnelle devra être constante, car la formation sera elle-même permanente et alternée avec l'activité.

La notion d'enseignement professionnel intégré signifie donc d'abord, à mes yeux, celle d'un enseignement totalement intégré dans la société, étroitement reliée à ses partenaires naturels les entreprises.

Le succès du baccalauréat professionnel créé en 1985 est le symbole de l'efficacité et de la réussite de ce partenariat.

L'insertion des bacheliers professionnels est massive, puisque 84 % des 750.000 élèves qui quittent chaque année le lycée trouvent un emploi. C'est, je le pense, la preuve la plus évidente que l'enseignement professionnel remplit parfaitement son rôle.

La rénovation des diplômes, qui est l'un des axes principaux de la charte,

Syndicat National de l'Enseignement Technique et de l'Apprentissage Autonome, les enjeux de l'enseignement professionnel, non seulement au sein de l'Education Nationale, mais pour la Société tout entière.

Depuis quelques années, ces enjeux ont connu une évolution très significative, car les entreprises sont engagées dans la compétition internationale, et les nouvelles technologies ont transformé la notion même du travail.

Ces changements ont naturellement des conséquences pour l'apprentissage des métiers, et l'insertion des jeunes issus de l'enseignement professionnel.

La charte que vous avez rendue publique en juin dernier, Monsieur le Ministre, cher Claude Allègre, en a bien analysé non seulement les défis, mais également les opportunités.

Vous tracez en effet les perspectives du XXIème siècle, celle d'un monde

permettra l'adaptation de l'enseignement professionnel aux nouveaux métiers qui ne cessent d'apparaître, et demandent des formations de plus en plus pointues. On le voit déjà aujourd'hui, puisqu'il existe plus de 40 baccalauréats professionnels différents.

Une des ambitions de cette charte me paraît particulièrement significative, et je veux la saluer : en effet, l'apprentissage, au sein des lycées professionnels, de certaines disciplines générales telles que l'éducation civique ou l'enseignement artistique et culturel est indispensable.

L'enseignement professionnel a trop longtemps souffert d'une image négative et restrictive, qui faisait dire à certains qu'il était la voie de ceux qui n'avaient pu rester dans l'enseignement général.

Cette vision est totalement obsolète aujourd'hui, et l'enseignement professionnel, comme vous l'avez écrit en tête de la Charte,

Monsieur le Ministre, a désormais "acquis ses lettres de noblesse".

L'interactivité doit être réelle et possible entre les différentes branches de l'enseignement secondaire, car le cloisonnement serait totalement contraire à la vocation même de l'Education Nationale, qui est de former des citoyens, et de leur donner toutes les chances d'épanouir leurs talents propres, et de valoriser leurs capacités personnelles.

En outre, ce cloisonnement serait en contradiction avec notre société actuelle, qui, de plus en plus, "joue collectif", pour reprendre une expression chère à l'invité d'honneur de ce colloque, Monsieur Aimé Jacquet.

L'image de l'équipe des Champions du Monde est effectivement un bon exemple, et je ne suis pas surpris que Claude Allègre ait invité Aimé Jacquet à parrainer ce colloque.

D'abord, parce que chacun le sait, vous êtes un sportif, même si vous êtes plutôt un basketteur, qui joue d'ailleurs avec un illustre partenaire.

Mais aussi parce que, on l'a vu il y a un an, l'expression de sensibilités et de talents différents, et leur mise en valeur par un pédagogue il est vrai tout à fait exceptionnel, donne des résultats non moins exceptionnels.

Les enseignants du lycée professionnel, que je salue, ont une tâche complexe, car les jeunes, dont certains sont majeurs, veulent et doivent trouver un débouché dès la sortie du lycée, même si de plus en plus continuent désormais des études.

Quant aux entreprises, elles attendent naturellement de l'enseignement professionnel une réponse la plus adaptée possible à leurs formes d'activité, qui ne

cessent d'évoluer à mesure que la compétition s'accroît.

Il sera d'ailleurs très intéressant d'entendre à ce titre le témoignage des entrepreneurs qui s'exprimeront lors des tables rondes.

Mais nous devons encore relever un autre défi, celui de l'intégration réussie. 40.000 élèves supplémentaires ont ainsi été accueillis, de puis 1986, dans les 209 lycées du Nord-Pas-de-Calais, ce qui n'est pas sans conséquence, évidemment, sur l'action du Conseil Régional et du Rectorat, qui ont la charge de leur donner de bonnes conditions de travail et d'enseignement.

Je n'oublie pas non plus le rôle social de l'enseignement, et dans ce contexte, la création, par la Région Nord-Pas-de-Calais, avec le soutien des institutions européennes, du lycée de toutes les chances, pour lutter contre l'exclusion scolaire et l'échec avant même la fin des études, est une

initiative exceptionnelle qu'il faut pérenniser et étendre au delà de notre région.

Il faut toujours innover et ouvrir de nouvelles voies, sans relâche et sans crainte d'essayer, de tâtonner parfois.

Lorsque nous avons lancé, il y a vingt ans, en pleine crise industrielle, le mouvement vers la mutation tertiaire du Nord, nous avons fait un pari audacieux.

Lille, qui vous accueille aujourd'hui, a réussi ce pari, et avec elle, toute la métropole lilloise est en train de le réussir également.

Nous en voyons les conséquences pour l'activité économique, pour l'emploi, naturellement, et plus généralement pour l'attractivité et la qualité de la vie.

Désormais, nous ouvrons une nouvelle voie, avec les technologies de l'information et de la communication, où nous voulons que la Métropole Lilloise ait demain

un rôle moteur en France et même en Europe.

Ces nouveaux métiers appelleront d'ailleurs de nouveaux enseignements professionnels, et demanderont encore davantage de formateurs.

Dans ce domaine, le Nord-Pas-de-Calais, nous le savons, souffre d'un manque d'enseignants, comme il patit plus généralement d'un manque de fonctionnaires, que l'on évalue en effet à 35.000.

C'est pourquoi je ne peux que me réjouir d'apprendre qu'un nombre grandissant d'enseignants font aujourd'hui le vœu d'être nommés dans l'Académie de Lille.

Ils ont raison ! Et je leur dis : nous vous attendons. Nous vous attendons pour construire ensemble l'école du XXIème siècle, et pour les générations qui viennent maintenant et viendront demain.